



CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DES PAYS-D'EN-HAUT  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

***AVIS PUBLIC***  
**PROMULGATION DU RÈGLEMENT N°867**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Jacques Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité,**

QUE le Conseil municipal de Saint-Adolphe-d'Howard a adopté à sa séance ordinaire du 21 février 2020, le Règlement d'emprunt n°867 relatif à l'achat de machinerie roulante pour l'année 2020.

QUE le règlement est entré en vigueur conformément à la Loi, à savoir :

Avis de motion :	24 janvier 2020
Dépôt du règlement :	24 janvier 2020
Adoption du règlement :	21 février 2020
Avis de convocation au registre :	25 février 2020
Approbation des électeurs :	3 mars 2020
Approbation du MAMH :	2 juillet 2020
Avis de promulgation :	6 juillet 2020

**DONNÉ à Saint-Adolphe-d'Howard,**  
ce 6 juillet 2020

**Jacques Cusson**  
**Directeur général et secrétaire-trésorier**

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)**

Je soussigné Jacques Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h 30, le 6<sup>e</sup> jour de juillet 2020, à chacun des endroits suivants, à savoir: à l'Hôtel de Ville, à l'église et sur le site internet de la Municipalité.

---

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6<sup>e</sup> jour de juillet 2020.



**Jacques Cusson**  
Directeur général et secrétaire-trésorier